La Voix du Syndicat 39

SNUipp-FSU

Pour l'égalité, il n'y a que l'école publique !

N°CPPAP : 0420 S 07329 - Prix du numéro : 0,80€

Supp 1 du n° 250

Octobre 2018

LONS LE SAUNIER

P4

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Page 2 à 3 : Compte-rendu du stage avec Bruno Robbes

Pages 4 et 5 : Compte-rendu du stage avec Dominique Cau-Bareille

Page 6 et 7 : Compte-rendu RIS avec Adrien Martinez

Page 8: Nos prochains rendez-vous syndicaux

Encart : élections professionnelles

Stages syndicaux du SNUipp

Ensemble, faisons vivre nos droits !

Après une année 2017-2018 riche en rencontres et en débats, le SNUipp 39 vous propose un bilan des stages et RIS, et cette année encore vous invite à rencontrer des chercheurs de qualité.

Participez nombreux à ces nouvelles rencontres.

À vos agendas !

Christine Passerieux

Adrien Martinez

Vendredi 9 novembre 2018

Gérard Aschieri

Retraites et fonction publique

Mardi 4 décembre

Commission AESH-Enseignants

Vendredi 23 novembre 2018

F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Dossier spécial formation syndicale 2017/2018

Une nouvelle année de formation riche en moments d'échanges et de militantisme

Pour le SNUipp du Jura, organiser des stages syndicaux c'est militer.

Donner sens au collectif c'est allier des pratiques syndicales au plus près des salariés, une construction revendicative portée par les personnels et des projets alternatifs. Redonner sens au collectif, c'est produire de l'intelligence, du contenu, des réflexions, des échanges pour enrayer et défaire la machine à individualiser, pour rassembler, renforcer les solidarités et lutter pour l'égalité et une transformation sociale nécessaire.

Le SNUipp remercie chaleureusement les chercheurs qui, par leur présence, leurs analyses et leur participation ont produit de la pensée collective à destination de tous.

Le SNUipp remercie particulièrement ses syndiqués sans lesquels rien de cela ne serait possible.

Vendredi 11 janvier 2018, Stage syndical avec Bruno Robbes

Bruno Robbes est un universitaire français, dont les travaux portent essentiellement sur des questions de pédagogie institutionnelle et de formation de formateurs. Il est maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise, ancien instituteur, formateur en pédagogie institutionnelle et auteur de plusieurs ouvrages sur l'autorité éducative.

Construire une relation d'autorité éducative : enjeux, fondements, significations et mises en pratique

Bruno Robbes nous a parlé de l'autorité car trop souvent encore, l'autorité est confondue avec un pouvoir de contrainte, associée à un recours possible à la force.

Il faut tout d'abord définir ce dont on parle lorsqu'on emploie le terme d'autorité :

Autorité autoritariste : Le détenteur d'une fonction statutaire, d'une position institutionnelle exerce une domination sur l'autre afin d'obtenir de lui une obéissance inconditionnelle, sous la forme d'une soumission.

Autorité évacuée (ou transférée) : Tendance à refuser l'idée même d'autorité et de son exercice, au nom de son caractère prétendument illégitime et anti-éducatif. En se comportant de cette façon, on ne met pas les enfants en sécurité.

Parler d'autorité à propos de ces deux conceptions n'est qu'un artifice de langage. L' « autorité » autoritariste est abus de pouvoir. L' « autorité » évacuée (ou transférée) est déficit d'exercice de l'autorité. L' « Autorité » autoritariste et « autorité » évacuée (transférée) *se traduisent par l'abandon de la relation éducative…*

L'enjeu de l'autorité éducative. Il faut maintenir **quoiqu'il arrive** la relation d'éducation.

Une posture première de l'éducateur :
- Désirer être là.
- Avoir la conviction de l'éducabilité de l'enfant, du jeune. Tous capables !
- Faire preuve de bienveillance, de « bonneveillance » (Marcelli, 2003).
- Être à l'initiative du respect de l'enfant, du jeune, sans condition préalable.

La formation de l'éducateur tout au long de sa vie professionnelle

- Travailler les façons d'influencer celui sur lequel on exerce son autorité, sans le soumettre mais en obtenant son consentement à obéir, par le développement d'autres savoirs d'action possibles. Notamment avec les élèves en difficulté.
- Clarifier son propre rapport au cadre éducatif, au savoir et à l'autorité

Modifier ses représentations de l'autorité afin d'appréhender ce qu'est l'autorité éducative.

Relever le **défi** auquel les métiers d'éducation sont aujourd'hui confrontés : *la capacité à tenir leur place de **garants de la loi symbolique, dans sa double dimension éducative et limitante**.*

Fondements de l'autorité éducative

L'autorité n'est pas un « mal nécessaire » de la relation humaine.

Elle est un fait institutionnel et une relation qui se construit dans et par l'action.

Elle est un lien anthropologique lié à l'existence de l'espèce, fondatrice de l'humanisation, principe régulateur du lien social (Marcelli, 2003 ; Blais, Gauchet et Ottavi, 2008 ; Prairat, 2009). Elle permet aux enfants de grandir, c'est un principe pour établir des relations sociales. La première fonction de l'autorité est d'assurer la sécurité des personnes (Par exemple, le lien entre les parents et leurs enfants qui passe par le regard. L'enfant demande de cette manière si il est approuvé ou pas). Contrairement au pouvoir, l'autorité ne se délègue pas. Il n'y a pas d'autorité partagée, c'est une relation intersubjective et guidée par une situation.

Significations de l'autorité éducative : Une triple signification indissociable :

Être l'autorité (autorité légale, statutaire – *potestas*). C'est non négociable de part :

- Sa place générationnelle (en tant qu'adulte on est garant d'une certaine culture)

- Notre fonction institutionnelle (Cf. article L111-1 du code de l'éducation). Il y a trois interdits fondamentaux dans la société et dans la loi :

- Interdit de meurtre (de violence) : *« ici, on échange, mais pas n'importe comment. On est entre êtres humains et on est là pour vivre ensemble ».*
- Interdit de parasitage et fonction institutionnelle : *« ici, c'est une classe. Le professeur enseigne et l'élève apprend ».*
- Interdit d'inceste : *« ici, je ne suis l'enseignant d'aucun élève en particulier, mais celui de tous les élèves ».*

Ces trois lois s'appliquent à tous, c'est ce qui distingue le négociable du non-négociable, elles ne peuvent être remises en question.

Avoir de l'autorité (autorité de l'auteur – auctor – qui s'autorise et autorise l'autre – augere)

- l'autorité de l'auteur, qui s'autorise et autorise l'autre :

La personne qui a de l'autorité est d'abord celle qui s'autorise à accéder à la responsabilité personnelle, à l'autonomie sur sa propre vie. Elle demande une confiance suffisante en soi (Robbes, 2016).

Faire autorité (autorité de capacité et de compétence)

Le « comment ? », le « faire », c'est-à-dire : les savoirs d'actions (Robbes, 2010), les gestes professionnels (Bucheton, 2009 ; Ria, 2010) que le professeur mobilise dans sa pratique de l'autorité.

Le « faire » autorité s'exerce dans deux domaines :

- Les savoirs en terme de communication.

- Les savoirs en terme de dispositifs pédagogiques et didactiques, d'organisation interne.

Tous capables ! Tous chercheurs ! Tous créateurs !

« Contribuer conjointement à former l'Homme et le Citoyen, à éclairer l'action par la pensée, à vivifier la pensée par l'action. »Henri WALLON

Jeudi 29 mars 2018, Stage avec Dominique Cau-Bareille

Dominique Cau-Bareille, maître de conférences en Ergonomie à Lyon, nous a proposé d'échanger autour des questions : ***« Comment tenir dans le métier d'enseignant ? » « Pourquoi l'usure au travail est-elle si forte chez les enseignants ? Peut-on y remédier ? »***. En se basant sur de nombreux entretiens qu'elle a menés, elle a analysé très librement ce qui génère le sentiment de lassitude et les problèmes de santé des enseignants en fin de parcours. Un travail qui complète les nombreux travaux sur le mal-être des enseignants, une situation déjà reconnue officiellement.

Quelques fondamentaux de l'ergonomie pour mieux comprendre ses travaux :

- **comprendre le travail** pour le transformer soit au niveau de la conception, soit pour une correction ultérieure.
- **agir de façon positive sur le matériel**, l'organisation et les individus.
- **considérer la santé au travail** comme dépendant des facteurs extérieurs et donc fragile. La santé au travail n'est pas un état de fait, elle est variable.

Dans l'éducation nationale, la médecine du travail est inexistante. Les problèmes de santé sont donc majoritairement externalisés, renvoyés aux individus et non reconnus par l'institution.

- un des buts de l'ergonomie est de **construire des organisations capacitantes**.

Pour analyser une situation de travail, on regarde :

- Quelle est la prescription et qui la donne ?
- Quel usage les personnels font de ces prescriptions ?
- Qu'est-ce qui fait blocage ?

L'approche est systémique, elle voit la situation dans sa globalité et étudie le système dans son entièreté.

SNUipp-FSU

Ses recherches mettent en évidence 5 enjeux :

- institutionnel
- des conditions de travail tenables et soutenables
- de qualité de travail
- de développement personnel : durer nécessite de progresser, d'apprendre, de s'enrichir
- de santé, de bien-être au travail

Le SNUipp-FSU vous recommande chaleureusement la lecture des travaux de Dominique :

⇒ Comment accompagner l'allongement de la carrière des enseignants en France ? Dans retraite et société n°77

⇒ Vieillir au travail dans le champ de l'enseignement : une analyse mobilisant le modèle ergonomique et le modèle du système des activités dans nouvelle revue de psychosociologie N° 22

⇒ Les difficultés des enseignants en fin de carrière : des révélateurs des formes de pénibilité du travail dans Managment & Avenir N° 73

Suite compte rendu Stage Dominique Cau - Bareille

Durer dans le métier avec comme contexte déterminant :

- L'allongement de la carrière qui n'était pas prévu à l'entrée dans le métier, ce qui rajoute de la souffrance.

- Le vieillissement de la population enseignante. Les seniors vont partir massivement avec leurs compétences et seront remplacés par des arrivants forcément moins expérimentés et moins nombreux. Ceux qui détiennent l'historique de la fonction seront en nombre réduit, il sera donc plus difficile de « passer le témoin ».

- Le fait que le métier d'enseignant est une profession qui s'envisage sur toute une vie. A cela s'ajoute le fait que beaucoup de travail se fait hors la classe. Cela a plusieurs conséquences. Par exemple, pour durer dans le métier en fin de carrière, on est contraint de modifier ses espaces personnels (sport, sorties, …) pour continuer d'aller au travail, avoir des respirations.

Durer dans le métier relève d'une triple expérience :

- Prendre conscience des compétences qui évoluent (conception de son propre enseignement, gestion des conflits, des familles…)

- Gérer les prescriptions : la fréquence des réformes génère une usure organisationnelle dans le métier, elles sont perçues comme des injonctions à faire qui vont engendrer de nouvelles normes et donc des objectifs à atteindre qui seront évalués. Ces prescriptions reposent sur des représentations du ministère : elles sont liées à des croyances politiques, à des ministres qui changent tous les 2 ou 3 ans en voulant laisser une trace et donc une réforme. Les programmes qui changent sans arrêt réduisent nos marges de manœuvre et questionnent notre professionnalité : nous nous sentons dépossédés.
Le développement des évaluations avec remontées de tableau, des suivis individualisés posent une question de sens : à qui, à quoi cela sert-il ?
Le ministère n'est pas le seul prescripteur : les parents, les collectivités locales, les élèves à besoins particuliers le sont aussi car ils influent sur nos pratiques.
Cela crée une densification du travail. Les enseignants ont du mal à tout tenir.

- Prendre conscience de la part d'eux-mêmes que les enseignants incluent dans leur activité.

Comment durer dans le métier ?

La souffrance naît de ces écarts entre les buts à atteindre et ses propres mobiles, notre système de valeurs : la personne est alors en dissonance. Mais si tout le monde se contentait d'être seulement un « bon petit soldat » et d'appliquer strictement la prescription, le système serait bloqué.

La souffrance au travail, est aussi due à l'intériorisation des débats qui n'ont pas pu être posés, discutés dans le cadre collectif. Sortir de cette souffrance suppose qu'il y ait une réflexion collective.

Pour tenir individuellement, on « bidouille » avec les prescriptions, mais c'est usant et cela ne transforme pas le travail : il faut pouvoir en discuter **collectivement** afin de transformer les conditions de travail.

Il faut prendre soin très tôt de sa santé et refuser d'être en dissonance avec soi-même en allant contre son éthique. Il faut aller « se nourrir », être revendicatif par rapport à la formation continue qui est fondamentale pour la santé au travail, remettre au centre les collectifs de travail et développer des espaces réflexifs réguliers.

Réunion d'Information Syndicale Adrien Martinez du 9 mai 2018

Plus de 80 collègues se sont déplacés au CARCOM de Lons-le-Saunier le mercredi 9 mai pour une matinée d'échanges sur le thème de la politique Blanquer, des inégalités scolaires et de l'idéologie du nouveau gouvernement en matière d'éducation.

Adrien Martinez a commencé son propos en rappelant qu'après guerre, les gouvernements successifs, à travers les politiques éducatives mises en place (plan Langevin-Wallon, loi Haby sur le collège unique), ont tenté de démocratiser l'école dans le but de faire baisser le poids des inégalités. A travers l'unification du système scolaire, la France avait réussi à atteindre une plus grande homogénéité permettant une élévation du niveau scolaire des élèves dans les années 70.

A la fin des années 90, un réel changement d'orientation dans les politiques éducatives a lieu (abandon unification) entrainant très rapidement une augmentation des inégalités scolaires (les évaluations PISA le montrent nettement). La France devient alors un système qui reproduit fortement les inégalités. Si les inégalités scolaires existent, elles sont socialement déterminées. Notre système éducatif devient champion de l'écart de performances : l'école française réussit moins bien avec les élèves les moins favorisés socialement et à l'inverse réussit bien mieux avec les élèves des milieux favorisés. Dans le même temps, les autres pays de l'OCDE réussissent à faire diminuer les inégalités.

La politique Blanquer ou comment continuer à creuser les inégalités ?

Dans son livre « L'école de demain », J.-M. Blanquer expose son projet pour l'école . Il entend combattre les difficultés du système scolaire français en travaillant sur 4 axes dont nous voyons déjà la mise en œuvre sur le terrain (en témoigne le petit livre orange !)

1- Resserrer sur les fondamentaux
2- Individualiser les parcours et les apprentissages
3- Diffuser les « bonnes pratiques »
4- Augmenter les dispositifs d'évaluation

Adrien Martinez, s'est appuyé sur 3 points pour démontrer comment la mise en place de deux de ces axes à la mode Blanquer conduit à davantage d'inégalités sociales.

- ***Ce que nous en dit l'expérience***
- ***Ce que nous dit la comparaison internationale***
- ***Ce que nous enseigne la science***

1- Resserrer sur les fondamentaux ou comment augmenter les inégalités !

Ce que nous en dit l'expérience
Depuis 1980, si l'on se penche sur les programmes et volumes horaires, on ne peut que constater que la part accordée aux fondamentaux n'a cessé d'augmenter au détriment des domaines culturels, de l'EPS et de la partie questionner le monde. Cette période est également celle ayant vu les inégalités augmenter de façon exponentielle.

Ce que nous dit la comparaison internationale
La France ne consacre que 40 % des volumes horaires à ces matières contre 60 à 70 % au Danemark, pays où les résultats en matière de lutte contre les inégalités sont les plus probants.

Ce que nous enseigne la science
Une expérience de science cognitive a montré que des lecteurs faibles ayant un bagage culturel correspondant au texte proposé (ex : le sport) avaient de meilleurs résultats en compréhension que de bons lecteurs n'ayant aucune connaissance sur le sujet d'où l'importance de travailler la culture à l'école.

2- Individualiser les parcours ou comment augmenter les inégalités !

Ce que nous en dit l'expérience

Depuis la fin des années 90, les dispositifs d'individualisation, en périphérie du temps de classe, se sont multipliés (groupes de niveaux, aide personnalisée, APC, stages de remise à niveau pendant les vacances…), période qui a vu une augmentation importante des inégalités scolaires.

Ce que nous dit la comparaison internationale

Les travaux de Nathalie Mons en 2008 se sont portés sur les 4 principaux types de systèmes éducatifs:

Le ***modèle de séparation*** imposant la filiarisation dès le début du collège avec des classes de niveau et une forte individualisation : modèle allemand jusqu'en 2000, ayant conduit l'Allemagne après les résultats PISA catastrophiques, à revoir sa politique éducative dans son ensemble.

Le ***modèle d'intégration individualisé*** (modèle Finlandais) avec un tronc commun long, les mêmes objectifs pour tous avec des mises en œuvre différenciées, seul modèle permettant d'après la chercheuse de lutter contre les inégalités.

Le ***modèle d'intégration uniforme*** *(modèle latin dont la France)* construit autour d'un tronc commun long avec une absence officielle de classe de niveau mais avec la possibilité de contourner l'hétérogénéité et une forte individualisation des parcours pour les élèves en difficulté. Ce modèle augmente les inégalités.

Le ***modèle d'intégration à la carte*** (modèle anglo-saxon) avec un tronc commun long et des groupes de niveau dès le début de la scolarisation de l'élève, modèle de sélection extrême.

Dans le second modèle, les objectifs sont les mêmes pour tous mais on individualise les outils pour les atteindre.

Dans les autres, on individualise les objectifs, on entérine les inégalités sociales, on augmente les inégalités scolaires.

Le projet Blanquer s'inscrit clairement au delà même du modèle actuel et s'inspire des modèles de séparation et d'intégration à la carte.

Et s'il fallait enfoncer le clou, l'étude PIRLS réalisée en 2016, et testant la compréhension des élèves de CM1, a démontré que les élèves français, loin d'être des « mauvais » déchiffreurs, rencontraient surtout des difficultés à percevoir l'implicite.

Or ces élèves sont les « bébés Blanquer » ayant subi :

- La polémique sur les méthodes de lecture en 2006 avec Blanquer comme directeur adjoint de l'EN

- Les programmes de 2008 et leur recentrage sur les fondamentaux

- Les préconisations de Blanquer alors au ministère à la tête de la DEGESCO

- Les suppressions de postes et des RASED

- La suppression de 2 heures de classe par semaine

SNUipp-FSU

La deuxième partie de matinée, à travers un moment d'échanges autour d'un texte d'Annie Ernaux, a amené l'assistance à se questionner autour de la problématique du rapport des élèves de milieu populaire à l'école. Loin des solutions Blanquer et en s'appuyant sur le travail du GFEN, les échanges ont révélé

le chemin qu'il nous reste à parcourir pour faire émerger une école émancipatrice pour tous.

Cette année encore, nous vous proposons plusieurs moments de rencontres : Stages syndicaux , RIS, commissions, tour des écoles.
Pour participer, soyez attentifs aux envois de mails vous informant des modalités d'inscription.

Stages syndicaux

ENSEMBLE, faisons vivre nos droits !

A VOS AGENDAS !

STAGES SYNDICAUX

- **Stage avec Christine Passerieux et Adrien Martinez le 9 novembre 2018 :**

  « Innovations pédagogiques : une solution pour lutter contre les inégalités scolaires ? »

Après avoir été enseignante, conseillère pédagogique, associée à l'équipe ESCOL, Christine Passerieux continue son militantisme dans l'éducation nouvelle, en particulier au sein du GFEN. Elle a également coordonné plusieurs ouvrages réfléchissant aux pistes possibles pour faire réussir tous les élèves.

Adrien Martinez, enseignant militant au Snuipp-FSU, spécialiste de la politique éducative nous apportera lui un éclairage sur les neurosciences dans le contexte actuel des injonctions ministérielles.

- **Stage FSU avec Gérard Aschiéri,** ancien secrétaire général de la FSU

et **Pef Marin le mardi 4 décembre 2018 :**

« Fonction Publique et Retraites : deux enjeux sociaux fondamentaux menacés par la politique dugouvernementale»

Les projets du gouvernement menacent ces deux acquis fondamentaux de la lutte sociale, outils de la répartition des richesses, outils d'égalité, outils solidaires par excellence.

Prenez contact avec la section FSU à fsu39@fsu39.fr ou au 03 84 47 12 64 avant le 4 novembre.

- **Stage PES, T1 et T2 au mois de mars 2018**

COMMISSIONS AESH : Après le succès de la réunion d'info syndicale AESH, nous proposons une commission commune aux enseignants et AESH avec **Sophia Catella le vendredi 23 novembre**

(enseignante et responsable au SNUipp National, secteur contractuels) autour de la problématique :

« AESH, Enseignants : construire une approche commune »

RIS : Réunions d'Informations Syndicales hors temps scolaire

à déduire des animations pédagogiques

- En **janvier**, RIS carte scolaire
- **En mars**, RIS mouvement décentralisées

Ces moments syndicaux **n'existeraient pas** si le SNUipp/FSU 39 n'avait pas ses syndiqués.

C'est grâce à eux que la section peut vivre et travailler.

Rejoignez-nous, Syndiquez-vous !

SNUipp

Syndicat **N**ational **U**nitaire des **I**nstituteurs **P**.E. et **P**.E.G.C.
39008 Lons le Saunier Cedex
Tel :03 84 47 12 64 Fax : 03 84 24 50 21
Courriel : snu39@snuipp.fr Site internet : http://39.snuipp.fr

SNUipp-FSU

La Voix du Syndicat

Trimestriel - Directeur de publication :
D. Letourneux - 46 route de Valfin - 39200 St Claude.
Dispensé de timbrage.

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp du Jura. Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp du Jura.